COMMUNE DE VOUGY



Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le 18/07/2023

ID: 074-217403120-20230711-D2023_31-DE

Publiée sur le site internet de la commune le : 18 juillet 2023 MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

Délibération du conseil municipal du 11 juillet 2023 - N° D2023 31

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 3 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice: 19

Présents: 14 Absents: 5

Votants : 14 votants Quorum atteint

Secrétaire de séance : DUCROUX Elisabeth

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	x		DEPOISIER Fabrice	x	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	x		LEDRU Sindy	x	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	x		SIMONIN Marc		х
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	x		VOTTERO Cédric		X
PASQUALIN Martine	X		ROGAZY Fabienne		X	GLIERE Emeline		x
CAPRI Brigitte	X		PEPIN Nathalie	x				
TINJOUD Denis	x		AZZOPARDI Karen		X			

OBJET: ENEDIS: CONVENTION DE SERVITUDES

Monsieur le Maire:

Il est porté à la connaissance du conseil municipal une proposition de convention de servitudes entre la société ENEDIS et le maire de la commune de Vougy pour l'implantation d'ouvrage électrique.

Il résulte de cette convention que ces droits seraient consentis sur la parcelle située au lieudit Veroya, cadastrée section B n°1311, appartenant à notre commune, moyennant une indemnité forfaitaire de 20 € qui sera versée à la signature de ladite convention.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous autres documents nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

La secrétaire de séance.

Elisabeth DUCROUX

Le Maire,

Yves MASSAROTTI

Page 1 sur 1